



COUNCIL OF THE EUROPEAN COMMUNITIES  
GENERAL SECRETARIAT



PRESS RELEASE

419th Council Meeting

- Research -

Brussels, 18 November 1976

President : Mr L.J. BRINKHORST

State Secretary for  
Foreign Affairs of the  
Netherlands

The Governments of the Member States and the Commission of the European Communities were represented as follows:

Belgium:

Mr Gaston GEEENS

State Secretary for the Budget  
and for Scientific Policy

Denmark:

Mr Jens CHRISTENSEN

State Secretary for Foreign  
Affairs

Germany:

Mr Hans Hilger HAUNSCHILD

State Secretary  
Ministry of Research

France:

Mr Bernard GREGORY

General delegate responsible  
for Scientific and Technical  
Research

Ireland:

Mr Peter BARRY

Minister for Transport and  
Power

Italy:

Mr Mario PEDINI

Minister for Research

Mr Giorgio POSTAL

Deputy State Secretary,  
Ministry of Research

Luxembourg:

Mr Jean DONDELINGER

Ambassador,  
Permanent Representative

Netherlands:

Mr L. J. BRINKHORST

State Secretary for Foreign  
Affairs

United Kingdom:

Mr Alexander EADIE

Parliamentary Under-Secretary,  
Department of Energy

Commission:

Mr Guido BRUNNER

Member

o

o

o

18.XI.76

MULTIANNUAL RESEARCH PROGRAMME FOR 1977-1980

On the occasion of its examination of the proposal for a multiannual JRC research programme for 1977-1980, the Council reaffirmed its willingness to give the JRC new impetus and to this end to accord it the necessary means, both in the 1977-1980 programme and in subsequent programmes, which will enable it to make an important contribution in Community research.

The Council worked out guidelines as to the content, financial appropriations and staff requirements for the forthcoming 1977-1980 JRC Research Programme (346 MUA; retention of most JRC staff).

This programme can only be formally adopted when a solution is found for the JET Project, since the two programmes are, in the view of certain delegations, linked.

18.XI.76

JET PROGRAMME

The Council again turned its attention to the problems arising with regard to the choice of the site for the JET project. All the delegations expressed their desire to reach a final decision on the matter before 1 January 1977. To this end, the Council instructed its President and the Commission to make the enquiries necessary to prepare such a decision.

In addition, the Council released the 1977/1980 budget appropriation of 124 MUA for the fusion programme decided on 24 February 1976.

---

COMMISSION  
DES  
COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

GRUPE DU PORTE-PAROLE

Bruxelles, le 17 novembre 1976

LK/be

PRIORITE P 1

remis au télex :

17.15h

433

Note BIO(76) 392 aux Bureaux nationaux  
cc. aux Membres du Groupe et à MM. les Directeurs Généraux des DG I et X  
et à M. Christensen, DG VIII

Conseil Recherche du 18 octobre 1976

Le Conseil de demain doit se prononcer sur le programme 1977 - 1980 du CCR  
et le JET.

1. Programme CCR 1977 - 80

La Commission a proposé un plafond financier de 374,39 MUC et un nombre de personnel inchangé de 1.705 personnes. Le Conseil du 21 octobre 1976 a bien voulu reconnaître la qualité du programme et l'amélioration considérable de la recherche du CCR depuis deux ans, il a félicité le nouveau management de son bon travail et constate que les raisons de grève au CCR ont disparu par l'adoption du nouveau statut du personnel. Il n'a toutefois pas adopté ce programme faute d'accord sur les réductions demandées par 3 délégations.

En effet, les délégations allemande, française et britannique ont demandé et demandent encore une réduction du personnel allant de 105 à 340 personnes et une réduction des dépenses de fonctionnement de 35 MUC. En ce qui concerne le personnel, les économies seraient minimales, c'est-à-dire 180.000 DM par an pour 105 personnes (demande allemande), 400.000 FF par an pour 200 personnes (demande française), 60.000 £ par an pour 340 personnes (demande britannique) si l'on tient compte du fait que le personnel à licencier devrait recevoir des indemnités. En outre, le total du personnel proposé par la Commission (1.705) représente déjà une proposition modeste, n'impliquant aucune augmentation. Depuis 1967, le personnel du CCR a diminué de 600 personnes et on est maintenant arrivé à un nombre assez petit pour un centre de recherche. Les demandes de réduction sont d'autant plus inacceptables qu'elles portent surtout sur les recherches en matière de sécurité des réacteurs, sujet de haute actualité. En ce qui concerne les réductions demandées pour les dépenses de fonctionnement (35 MUC), elles paraissent également inacceptables à la Commission. En effet, il s'agit ici de dépenses d'équipement qui, suite à la crise CCR, ont du être négligées depuis des années. Sans ces dépenses, la Commission ne peut pas garantir une bonne qualité de la recherche au CCR.

2. JET

A ce sujet, pratiquement toutes les questions techniques sont résolues, ne manquent que quelques détails sur le statut du personnel et le démantèlement ultérieur de l'appareil. Il s'agit maintenant de passer aux décisions fondamentales : l'adoption formelle du programme, choix du site, et choix du directeur du programme (qui ne devrait pas être du pays du site). A remarquer dans ce contexte : Le Parlement Européen a décidé hier de faire un vote sur le site en décembre si le Conseil d'ici là n'arrive pas à une décision.

A suivre.

Amitiés,

P. CERF

PRIORITE P-1

Remis au télex à 18h.

433

Note BIO(76) ~~300~~<sup>392</sup> (suite 1 et fin) aux Bureaux Nationaux  
c. c. aux Membres du Groupe et à MM. les Directeurs généraux DG I et X  
et à M. Finn Christensen DG VIII

CONSEIL RECHERCHE

Le Conseil s'est déroulé en restreinte du début à la fin. Résultats :

1. CCR :

- Réduction du montant du programme 1977-80 du CCR de 374 MUC à 346 MUC (dont 150 dépenses de fonctionnement et 196 dépenses de personnel).
- Réduction de 80 membres du personnel du CCR dans les 4 années à venir mais sans licenciement (ce qui représente moins que les départs normaux pendant cette période). Ces réductions sont moins importantes que celles proposées par 3 délégations le 21.10.76.
- Réserve formelle de quelques délégations sur l'adoption du programme du CCR (réserves qui sont liées au site du JET).

Le Conseil réaffirme toutefois sa volonté politique de donner au CCR les moyens et le personnel nécessaires pour effectuer un travail sérieux à long terme.

2. JET :

- Sept délégations s'expriment en faveur d'un site où l'expérience de la recherche en matière de fusion est acquise (il n'y a que deux sites sur les quatre candidats qui n'ont pas cette expérience, c'est-à-dire Ispra et Cadarache).
- Dans les prochains jours, le Coreper fixera une modalité pour le choix d'un site. Les discussions ont déjà débuté aujourd'hui lors du déjeuner.
- Programme Fusion sans JET: le budget de 124 MUC, adopté en février 1976 mais bloqué encore pour sa plus grande partie, est débloqué définitivement.
- Partie JET du programme Fusion : volonté de l'adopter avant la fin 1976 et de fixer le site du JET.

Le Président du Conseil n'est pas d'avis que la question du site du JET serait à soumettre aux Chefs d'Etats les 29/30 novembre prochain.

Amitiés,

M. SANTARELLI